



Commune
de
MAZAMET

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 081-218101632-20240410-2024_DEL41-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 AVRIL 2024

2024 / 02 / 27

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 24
REPRESENTES	: 09
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : *Mercredi 3 Avril 2024*

Date d’Affichage : *Mercredi 3 Avril 2024*

Secrétaire de Séance : *Stéphanie LAFONT*

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, MONNIER Laurent, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, LAFONT Stéphanie, CÈNES Alexandre, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne, CÈNES Frédéric

Etaient absents représentés :

PÉNÉLA Wilfried par MAUREL Agnès
ROQUES Christine par ROUQUETTE Françoise
KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par FABRE Olivier
CHABBERT Cécile par LOUP Karine
PUECH Benoît par AMALRIC André
ASSÉMAT AUGUSTO Clothilde ALBERT Corine
CASTAGNÉ Chantal par BANCAL Philippe
IOUALALEN Valentin par BARENS Janine
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe

OBJET : Délégation de pouvoir - Adoption des décisions prises

Le Conseil Municipal,

Dans le cadre de la délégation de pouvoir consentie par délibération du 7 Octobre 2020 ont été signés les arrêtés et décisions suivantes :

- Fixation des nouveaux tarifs facturés aux usagers des services municipaux au 19 Décembre 2023 ;
- Rétrocession à la Commune de la concession n°3755 acquise le 7 Mai 1981 par Mme Nelly AMALRIC moyennant le remboursement de la somme de 65,55 €uros ;
- Avenant n°1 avec l'entreprise CITADIA Conseil dans le cadre d'une prestation pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (cession des parts du marché au profit de la société CITADIA par les Sociétés EVEN Conseil et AIRE Publique) ;
- Virements de crédits du 31 Janvier 2024 ;
- Demande d'aide financière auprès de l'ETAT à hauteur de 50 % au titre de la DETR 2024, dans le cadre de l'acquisition de matériel informatique pour les écoles publiques pour un montant prévisionnel de 25 740 € HT
- Tarifs « Plancher » et « Plafond » fixés par la Caisse d'Allocations Familiales pour le centre multi accueil Jeanne Mazel et le centre multi accueil de La Lauze, du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024
- Liste des décisions relatives à l'exercice des préemptions urbaines pour la période du 8 Décembre 2023 au 1^{er} Mars 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,



Stéphanie LAFONT



Le Maire,



Olivier FABRE

Acte télétransmis en Sous-Préfecture

Et certifié exécutoire le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.